maville

Recevoir les dernières actualités ?

Non merci Oui

Publicité

Samedi 19 septembre 2026 09:10

Pour faire la pub de sa chaîne YouTube, un enfant de 9 ans dépense 100 000 € avec la carte professionnelle de son père

Le garçon tient une chaîne YouTube consacrée à des parties de Minecraft. © Photo d'illustration : Pixabay

Publicité

Un petit garçon de 9 ans aurait dépensé plus de 100 000 € avec la carte bancaire professionnelle de son père pour promouvoir ses vidéos Minecraft sur YouTube. Les dépenses n'auraient été découvertes qu'au bout de trois semaines par l'entreprise.

Un père de famille a raconté avoir découvert que son fils de 9 ans avait utilisé la carte bancaire de son entreprise pour financer des campagnes publicitaires sur YouTube. En trois semaines, le montant des dépenses aurait atteint 118 000 dollars (103 000 €), rapporte Dexerto.

Le papa averti… par son entreprise

Un peu de contexte. L'enfant tient une chaîne YouTube consacrée notamment à des parties de Minecraft. À l'origine, son père l'avait aidé à lancer une première campagne publicitaire de 20 dollars (17 €), alors que le garçon se plaignait de ne pas obtenir suffisamment de vues et d'abonnés. Le père lui avait alors montré comment fixer un budget, sélectionner une audience et lancer une campagne. Après cette première campagne, l'enfant aurait continué à utiliser seul les outils publicitaires de YouTube, en profitant de la carte bancaire professionnelle déjà enregistrée sur l'ordinateur. **« Sa logique était simple je suppose : plus d'argent, plus de vues »**, indique le père de famille.

La situation aurait été découverte lorsque le père a été convoqué à une réunion avec son supérieur, des représentants de l'entreprise et le service financier. Les salariés lui auraient présenté le détail des dépenses effectuées avec la carte professionnelle qui lui était attribuée. Au total, 118 000 dollars auraient ainsi été dépensés en trois semaines pour promouvoir des vidéos de la chaîne. Trois des vidéos concernées auraient atteint environ 200 000 vues.

Le père affirme ne pas encore savoir si son employeur lui demandera de rembourser la somme ou s'il conservera son emploi. Il assure également que son fils n'avait pas conscience de l'importance des montants engagés. La famille prévoit désormais de supprimer les moyens de paiement enregistrés, d'instaurer des limites de dépenses et de renforcer les contrôles parentaux. La chaîne pourrait également être mise en pause le temps durant un temps.

Lire aussi : Elle saisit par erreur son code PIN à la place du montant du pourboire : son croissant lui coûte… 1 700 €

Le garçon de 9 ans a lui aussi réagi à cette affaire, dans l'une de ses vidéos : **« Je suis clairement dans la galère. »**

Alexandre Loc'h Ouest-France

Donnez votre avis

Abonnez-vous 1er mois offert Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr *ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est,– 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.* **En savoir plus**

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. **En savoir plus**

Publicité

Exprimez-vous ! 69

Débat. Généralisation du port du casque êtes-vous pour ou contre ?

L'info en continu

Angers Sco. « Le but d'Amine...
19/09/26 - 23:38

« La finition d'Amine est...
19/09/26 - 23:21

Angers-SCO - Troyes (2-0) :...
19/09/26 - 22:52

Angers Sco - Troyes. Les notes...
19/09/26 - 22:48

Angers-SCO empoche une...
19/09/26 - 22:40

Toute l'info en continu

Publicité

Infos les + lues Infos les + commentées

Nº1 Un jeune de 16 ans meurt dans un accident de quad dans...

Nº2 Une personne héliportée en urgence absolue après un...

Nº3 « J'ai rencontré plusieurs difficultés dans le...

Nº4 « Des matières naturelles et plein de couleurs » :...

Nº5 Un accident près d'Angers provoque des ralentissements...

Quiz et jeux

Quiz musique : complétez les paroles de ces tubes de l'été

Quiz : tout savoir sur les chats !

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?

Tous les quiz

Publicité

Publicité

SITES OUEST-FRANCE
Ouest-France
Annonces voiture occasion
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

SERVICES
Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infolocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo
Modifier mes choix de cookies
Gérer le service Utiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE
Accueil
Toute l'info de votre région
Infos sportives
Guide restaurants
Sorties Ciné
Sorties
Jeux concours
Le Magazine
Prévisions météo
Infos pratiques

Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | Contact | Plan du site | Devenez annonceur | © Maville.com